



RÈGLES D'UTILISATION RULES & REGULATIONS

**TENNIS &
PICKLEBALL**
PARC BASLER



- 1 Avant de jouer, assurez-vous d'avoir présenté votre carte citoyenne ou d'avoir payé les frais non-résidents à l'entrée du parc.
- 2 Les terrains sont disponibles sans aucune réservation. Rotation des joueurs selon le principe du premier arrivé, premier servi.
- 3 Une tenue sportive et le port du chandail sont obligatoires. Des chaussures à semelles souples sont les seules acceptées sur les terrains.
- 4 Les tournois, les ligues ou les services payants non autorisés sont interdits.
- 5 Les contenants en verre, les boissons alcoolisées, la nourriture, la cigarette et la vapoteuse sont interdits sur les terrains et en périphérie de ceux-ci.
- 6 Les animaux ne sont pas permis sur les terrains.
- 7 La politesse et le respect sont de mise entre les usagers et auprès du personnel du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire.
- 8 Le préposé en poste ou tout employé de la Municipalité ont l'autorité de refuser et d'expulser tout joueur qui ne respecte pas le fonctionnement établi.
- 9 Le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire se réserve le droit d'utiliser un ou plusieurs terrains pour des cours, des prêts aux écoles et CPE ou toute autre activité.

- 1 Before playing, please ensure that you have presented your citizen card or paid the non-resident fee at the park entrance.
- 2 The courts are available without reservations. Player rotation is on a first come, first served basis.
- 3 Sports attire and a shirt are mandatory and only soft-soled shoes are allowed on the courts.
- 4 Unauthorized tournaments, league games or paid services are prohibited.
- 5 Glass containers, alcoholic beverages, food, cigarettes and vaping are prohibited on and around the courts.
- 6 Animals are not permitted on the courts.
- 7 Politeness and respect are required among users and with the staff of the Recreation, Culture and Community Life Department.
- 8 The attendant or any employee of the Municipality has the authority to refuse and expel any player who does not respect the established rules and regulations stipulated herein.
- 9 The Recreation, Culture and Community Life department reserves the right to use one or more courts for courses, reservations for schools and CPE or any other activities it sees fit.

HEURES D'OUVERTURE : 9 H À 18 H 7 JOURS
PREMIÈRE JOUTE À 9 H / DERNIÈRE JOUTE À 17 H

OPENING HOURS: 9:00 TO 18:00 7 DAYS A WEEK
FIRST GAME AT 9:00 / LAST GAME AT 17:00

INFORMATION : 450 226-3232, POSTE 130 | WWW.MORINHEIGHTS.COM/TENNIS